



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1174/2024  
Date de la séance du CE : 20 novembre 2024  
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture  
N° d'affaire : 2024.BKD.4650  
Classification : Non classifié

## Conseil d'administration du Centre interrégional de perfectionnement (CIP). Reconduction du conseil d'administration

### 1. Reconduction de la nomination des membres du Conseil d'administration du CIP

Le Conseil-exécutif remercie les membres du Conseil d'administration du CIP pour leur disponibilité et les reconduit dans leur fonction de président, respectivement de membres du Conseil d'administration du CIP pour une nouvelle période de fonction à compter du 01.01.2025, à savoir :

#### Président

- LABBÉ Marc, Président du Conseil d'administration du CIP, Avocat, 2501 Bienne

#### Membres

- ALMEIDA Carlos, Président du Comité CIP-Technologie, Directeur BADAN S.A., 2740 Moutier
- BECK Elisabeth, Représentante du CJB et enseignante, 2610 Saint-Imier
- DAVATZ Christine, Représentante des milieux PME, 3254 Messen
- GULLOTTI Hervé, Maire de Tramelan, 2720 Tramelan
- JUILLERAT Caroline, Déléguée à l'économie et aux commerces à la Ville de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel
- KAUFMANN Beat, CEO de Diametal SA, 2504 Bienne
- SCEMAMA Philippe, Fondateur Fondation FAJI et Président de Patric concept SA, 2074 Marin
- VOILLAT Ludovic, Secrétaire général, Convention patronale de l'industrie horlogère, 2301 La Chaux-de-Fonds

#### Avec voix consultative

- ZUERCHER Pierre-Etienne, Secrétaire général adjoint de la Direction de l'instruction publique et de la culture, 3005 Berne
- MAILLEFER Etienne, Chef de projet, Promotion économique du canton de Berne, 3011 Berne

### 2. Bases légales

Articles 5 et 16 de la loi du 9 avril 2003 sur le Centre interrégional de perfectionnement (LCIP ; RSB 435.311).

**Au nom du Conseil-exécutif**



**Christoph Auer**  
Chancelier

Destinataire

– Direction de l'instruction publique et de la culture